

STIMULEARTS
201, 7ième Avenue
Laval (Québec) H7N 4J7

Le 8 juin 2017

SYLVESTRE, ROY & ASSOCIÉS INC.
3053, boul de la Pinière
Terrebonne (Québec) J6X 4V5

Madame, Messieurs,

La présente lettre d'affirmation vous est fournie dans le cadre de votre audit des états financiers de StimuleArts pour l'exercice clos le 31 mars 2017 aux fins de l'expression d'une opinion indiquant si les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans le cadre de la formulation des déclarations mentionnées ci-dessous, nous avons pris le temps nécessaire pour nous informer de façon appropriée des éléments considérés par l'entremise de demandes d'informations auprès du personnel de l'entité possédant les connaissances et l'expérience pertinentes, et, au besoin, en inspectant la documentation à l'appui.

Nous confirmons, au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi, que :

1. États financiers

Nous nous sommes acquittés de nos responsabilités, définies dans les termes et conditions de la mission d'audit portant la date du 27 avril 2017, à savoir :

- a) la responsabilité de préparer et de présenter les états financiers de façon à ce qu'ils donnent une image fidèle, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL);
- b) la responsabilité de vous fournir un accès à toutes les informations pertinentes, notamment :
 - i) les documents comptables, les pièces justificatives et d'autres éléments d'information,
 - ii) les procès-verbaux des réunions (p. ex. des actionnaires, des administrateurs et des comités d'audit) ou les résumés des décisions prises lors de réunions dont les procès-verbaux n'ont pas encore été établis,
 - iii) les informations dont nous avons connaissance sur toute autre question et qui sont pertinentes pour la préparation des états financiers;
- c) la responsabilité de nous assurer que toutes les opérations ont été comptabilisées dans les documents comptables et sont reflétées dans les états financiers;
- d) la responsabilité de concevoir et de mettre en place les contrôles internes que nous considérons comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers qui soient exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Nous vous avons également communiqué toutes les déficiences dont nous avons connaissance dans la conception, la mise en place et le maintien des contrôles internes sur l'information financière.

2. Fraudes et situations de non-conformité

Nous vous avons communiqué :

- a) toutes les fraudes avérées, alléguées ou suspectées, dont nous avons eu connaissance, concernant les états financiers de l'entité et impliquant :
 - i) la direction,
 - ii) des employés ayant un rôle important dans le contrôle interne,
 - iii) d'autres personnes, dès lors que la fraude pourrait avoir un effet significatif sur les états financiers;
- b) toutes les allégations ou tous les soupçons de fraudes qui ont été portés à notre connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des autorités de réglementation ou d'autres personnes;
- c) tous les cas avérés ou suspectés de non-conformité aux textes légaux et réglementaires, y compris tous les aspects des accords contractuels, dont les incidences devraient être prises en compte lors de la préparation des états financiers;
- d) tous les procès et litiges actuels ou éventuels venus à notre connaissance et dont les incidences devraient être prises en compte lors de la préparation des états financiers;
- e) les résultats de notre évaluation du risque que les états financiers puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

3. Parties liées

Nous confirmons qu'il n'y a eu aucune relation ou opération avec des parties liées au cours de la période.

4. Estimations

Nous reconnaissons notre responsabilité dans la détermination des estimations comptables requises pour la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Ces estimations reflètent notre jugement fondé sur les connaissances et l'expérience que nous avons acquises relativement aux événements passés et actuels, ainsi que sur nos hypothèses quant aux situations susceptibles d'exister et aux lignes de conduite que nous prévoyons adopter. Nous sommes d'avis que les hypothèses importantes et les méthodes d'évaluation que nous avons utilisées pour établir les estimations comptables, y compris les estimations en juste valeur, sont raisonnables.

5. Événements postérieurs à la date de clôture

Tous les événements survenus après la date de clôture et pour lesquels les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) exigent qu'un ajustement soit apporté ou que des informations soient communiquées ont fait l'objet du traitement requis.

6. Engagements et éventualités

Il n'existe aucun engagement, passif ou actif éventuel ou garantie (écrite ou verbale) qui devrait être communiqué dans les états financiers. Cela englobe les passifs découlant de modalités contractuelles, d'actes illégaux ou d'actes illégaux possibles, et de questions environnementales qui auraient une incidence sur les états financiers.

7. Ajustements

Nous avons examiné, approuvé et inscrit tous les ajustements que vous nous avez proposé d'apporter à nos documents comptables. Ces ajustements touchent les écritures comptables, les modifications apportées à la codification, le classement de certaines opérations et la préparation de certains documents comptables ou les modifications qui y ont été apportées.

8. Anomalies

Nous estimons que l'incidence des anomalies non corrigées, considérées individuellement ou collectivement, est non significative par rapport aux états financiers pris dans leur ensemble. Une liste des anomalies non corrigées est jointe à la présente lettre d'affirmation.

9. Autres déclarations

Méthodes comptables

Toutes les méthodes comptables importantes utilisées sont communiquées dans les états financiers et sont conformes à celles appliquées dans la période précédente.

Plans futurs

Nous n'avons aucun plan ni aucune intention qui pourrait avoir une incidence significative sur la valeur comptable ou le classement des actifs et des passifs figurant dans les états financiers.

Salutations,



Franée Boclair, Présidente

Laval, le 8 juin 2017